

LA CHAIRE
DE COOPÉRATION
GUY-BERNIER
DE L'UQAM

DIX ANS DE PARTENARIAT
ENTRE L'UNIVERSITÉ DU
QUÉBEC À MONTRÉAL ET LA
FÉDÉRATION DES CAISSES
POPULAIRES DESJARDINS
DE MONTRÉAL ET DE
L'OUEST-DU-QUÉBEC

PAR HÉLÈNE LEVESQUE
NOVEMBRE 1997



ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION



Université du Québec à Montréal

Casque postale 2855, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) Canada
H3C 3P8

Le développement d'activités d'enseignement et de recherche de haut calibre, ordonnées en fonction du développement du mouvement coopératif, contribuera, nous en sommes sûrs, à renforcer nos caractéristiques organisationnelles et culturelles, condition de base au maintien et à la croissance de notre rôle financier. ➤ M. Guy Bernier, président de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, lors de l'annonce de la création de la Chaire.

La création de la Chaire de coopération permet à l'UQAM de collaborer au succès du mouvement coopératif et de contribuer à sa mise à jour : elle lui permet également de s'associer à ce mouvement pour développer des activités de formation et de recherche et répondre à des besoins précis du mouvement coopératif. ➤ M. Claude Corbo, recteur de l'Université du Québec à Montréal, le 27 janvier 1987.

La Chaire est en place et en bonne place dans l'univers qui est le sien. Elle est une institution universitaire reconnue par ses pairs et par le milieu coopératif.

➤ M. Mauro-F. Malservisi, directeur de la Chaire de coopération Guy-Bernier de l'UQAM, rapport d'activités 1991-1994.

© Chaire de coopération Guy-Bernier • Dépôt légal - 1er trimestre 1998 • Bibliothèque nationale du Québec • Bibliothèque nationale du Canada • ISBN 2-921189-91-7

Chaire de coopération Guy-Bernier • Université du Québec à Montréal • C.P. 8888, succ. «Centre-Ville», local P-6970 • Montréal (Québec) H3C 3P8
Téléphone • 514-987-8566 Télécopieur • 514-987-8564 Adresse électronique • chaire.coop@uqam.ca Site • <http://www.er.uqam.ca/nobel/ccgb/>

► **TABLE DES MATIÈRES**

I	LA MISSION ET LES OBJECTIFS DE LA CHAIRE
I	INTRODUCTION
3	L'AMPLEUR DU DÉFI : LES ÉTUDES COOPÉRATIVES À L'UQAM AVANT LA CRÉATION DE LA CHAIRE DE COOPÉRATION GUY-BERNIER
4	LA CRÉATION DE LA CHAIRE : DU CHOC DES IDÉES
6	Un pont entre le monde de la coopération et l'Université
6	Structure et fonctionnement
6	Le comité d'orientation
7	Le comité scientifique
	LE BILAN
7	La formation
8	La recherche
11	La diffusion des connaissances et l'implication dans le milieu
11	LES COULEURS DE L'AVENIR
12	Une priorité : assurer la pérennité de la Chaire
	ANNEXE
14	Les comités de la Chaire
15	Professeurs ayant participé à des activités de la Chaire à titre de chercheur, de formateur de conférencier, d'expert
15	Personnel de la Chaire
15	Boursières et boursiers de la Chaire 1987-1997
16	Quelques dates à retenir dans l'histoire de la Chaire de coopération Guy-Bernier de l'Université du Québec à Montréal
18	Coopératives, caisses Desjardins et organismes coopératifs ayant collaboré avec la Chaire pour la réalisation des ses activités

> LA MISSION ET LES OBJECTIFS DE LA CHAIRE¹

LA CHAIRE A POUR MISSION DE CONCEVOIR DE DIFFUSION, ORDONNÉES EN FONCTION COOPÉRATIF ET DE SON ÉVOLUTION.

LIEU DE RÉFLEXION ET D'ÉCHANGES, LA CHAIRE S'EFFORCE

- ▶ d'améliorer les pratiques coopératives;
- ▶ de mettre au point des méthodes conduisant à une plus grande autonomie financière des coopératives;
- ▶ de renforcer les caractéristiques organisationnelles, sociales et culturelles des coopératives.

> INTRODUCTION

Fructueux partenariat entre le milieu universitaire et le milieu de la coopération, la Chaire de coopération Guy-Bernier de l'UQAM s'est taillée, depuis sa création en 1987, une crédibilité et une notoriété enviées. Aujourd'hui, la Chaire figure parmi les chefs de file en matière de recherche et d'enseignement en coopération. Le travail de ses équipes de recherche lui a permis de s'imposer en tant qu'instrument de «veille coopérative», occupé à repérer les tendances émergentes et à déceler celles qui sont porteuses d'avenir pour le mouvement coopératif; occupé également à forger des outils d'amélioration de la performance, avec et pour ce mouvement. La Chaire peut se targuer d'avoir formé des chercheurs en coopération, sensibilisé le milieu universitaire au rôle

actuel et potentiel des coopératives dans la vie sociale et économique, collaboré à la formation du personnel des caisses populaires Desjardins et accru le rayonnement international de l'UQAM et du mouvement coopératif québécois. ▶ Après seulement dix années de fonctionnement — ce qui est relativement court pour un organisme universitaire —, la réputation de la Chaire

DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE, D'ENSEIGNEMENT D'UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DU MOUVEMENT

dépasse largement les frontières du Québec. En effet, en plus de s'efforcer de répondre aux besoins de recherche et de formation du mouvement coopératif d'ici, la Chaire s'est engagée dans des relations suivies et des projets communs avec plusieurs institutions de recherche et d'enseignement situées au Canada, en Europe et en Afrique.

La présente publication vise à retracer l'historique des dix premières années d'existence de la Chaire. Dans un premier temps, nous invoquerons le contexte dans lequel cette importante agora de la recherche universitaire en coopération a été créée. Nous dresserons ensuite le bilan de ses nombreuses réalisations dans ses domaines de prédilection : la formation, la recherche, la diffusion des connaissances et le service à la communauté. La dernière partie du document sera consacrée à l'exploration des perspectives d'avenir, au moment où le monde de la coopération fait face à un défi d'une ampleur sans précédent : redéfinir son action et son fonctionnement dans un environnement hautement compétitif, sans y perdre son âme.

Pour retracer l'itinéraire de la Chaire et nous aider à sonder son avenir, nous avons consulté différents documents d'archives, dont les rapports d'activités et les procès-verbaux des réunions du comité d'orientation. Nous avons également réalisé une longue entrevue avec celui qui la connaît sans doute mieux que quiconque, M. Mauro-F. Malservisi, qui occupe le poste de directeur de la Chaire depuis sa création.

Le Québec est une terre fertile pour l'émergence et le développement d'institutions et d'entreprises coopératives. À lui seul, le succès du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins - aujourd'hui première institution financière au Québec et la sixième en importance au Canada - suffirait à en faire la preuve. Dans les autres secteurs de l'économie tels que l'agro-alimentaire, le scolaire, l'habitation, la foresterie, le financier, le secteur de services conseil et dans le secteur manufacturier en général une foule d'autres coopératives de toutes tailles répondent à une grande diversité de besoins. En 1995, les 3 532 coopératives et organismes de regroupement de coopératives ont procuré aux Québécoises et aux Québécois plus de 63 000 emplois, généré un chiffre d'affaires annuel global dépassant les 10 milliards de dollars² et mobilisé au-delà de 22 000 membres à titre de dirigeants bénévoles.

Le milieu universitaire a mis du temps à emboîter le pas. À l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le statut de la recherche et de l'enseignement en matière de coopération est longtemps demeuré marginal; en fait, jusqu'à la création de la Chaire de coopération Guy-Bernier.

Dans son bilan des cinq premières années de fonctionnement de la Chaire, son directeur, Mauro-F. Malservisi, a évoqué ce contexte peu favorable :

Jusqu'à 1987 à l'UQAM, il n'y avait que le professeur Benoît Lévesque qui s'intéressait au domaine coopératif (...). Il y avait bien, de temps en temps, un professeur qui (...) publiait un article ayant une problématique coopérative ou produisait un rapport de recherche dans ce sens mais ce n'était toujours que l'expression d'un intérêt ponctuel, jamais celle d'une préoccupation permanente.³

Peu nombreux, souvent peu fréquentés, les cours sur la coopération étaient aussi les premiers visés en cas de rationalisation, rappelle encore le directeur de la Chaire.

Ils (ces cours) finissaient presque inmanquablement par être annulés avant le début de la session. Les rares fois que l'un de ces cours a été maintenu, ce fut pour honorer l'entente sur le certificat de 1er cycle en gestion que l'UQAM a avec la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.⁴

Conséquence inévitable de cette faible activité sur le plan de la recherche et de l'enseignement, peu d'étudiants de deuxième et de troisième cycles choisissaient de consacrer leur mémoire ou leur thèse à un thème en lien avec la coopération. Et l'auraient-ils voulu qu'ils auraient eu du mal à trouver un professeur pour encadrer leur travail! ► Pour que cette dynamique se transforme au point de rendre possible la création d'une chaire de coopération, il a fallu la conjugaison de trois fortes volontés : celle de M. Guy Bernier, alors président et chef de direction de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec; celle de M. Marcel A. Gagnon, directeur général de la Fondation de l'UQAM et celle de M. Claude Corbo, recteur de l'Université du Québec à Montréal.

Ce sont eux, les «pères» de la Chaire de coopération. En mettant en commun les ressources de leurs trois institutions et en optant pour une formule originale de collaboration (il existait alors peu de chaires universitaires de ce type au Québec), ils ont procuré au milieu universitaire et au mouvement coopératif un instrument de développement de premier ordre.

> LA CRÉATION DE LA CHAIRE : DU CHOC DES IDÉES ...

La Chaire est issue d'une heureuse combinaison de facteurs favorables. Le premier jalon est posé dès 1985, alors que le directeur général de la Fondation de l'UQAM planifie une vaste campagne de souscription :

(...) afin de stimuler les contributions de certaines grandes corporations, il avait conçu le projet de les appliquer en tout ou en partie à des activités ou des programmes précis. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, de son côté, anxieux de faire rayonner l'institution sur un large éventail de la recherche et de la diffusion du savoir, a trouvé opportun de développer à l'Université, la réflexion sur la coopération dont il déplorait la quasi inexistence, malgré la convergence qu'il voyait entre les valeurs qui animent le mouvement coopératif et celles sur lesquelles se fonde l'UQAM.⁵

Dès lors, la fondation repose sur une base solide, que la volonté d'un autre visionnaire va permettre de d'étayer davantage. Cette volonté, c'est celle de Guy Bernier⁶:

Quant à M. Bernier, le décalage entre la rapide évolution des caisses populaires et l'état statique des concepts et du langage coopératif lui faisaient craindre, comme le font voir plusieurs de ses textes, que la pensée et le discours coopératifs en viennent à perdre toute signification. Il a donc rapidement saisi que la proposition de M. Marcel A. Gagnon présentait une excellente opportunité de contribuer à la mise en place de moyens qui pouvaient peut-être conduire au rafraîchissement des valeurs et du langage de la coopération.⁷

L'acte de naissance de la Chaire est rédigé à l'automne 1986. Le conseil d'administration de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec — principal commanditaire de la Chaire — ratifie alors une résolution de son comité exécutif. Un comité provisoire, réunissant des représentants de l'Université, de la Fédération et de la Fondation, préside à sa mise sur pied. Certains des membres de ce groupe " ad hoc " feront ensuite partie du comité d'orientation de la Chaire et exerceront une influence profonde et durable sur son développement. ▶ Dès l'été 1987, la Chaire peut s'engager dans ses premières activités dans les domaines de la recherche et de l'enseignement. Le défi est énorme, raconte Mauro-F. Malservisi :

Lorsque le recteur Claude Corbo m'a demandé de faire partie du comité chargé de préciser les mandats de la Chaire, j'arrivais du département d'économie de l'UQAM, où je terminais un mandat de six ans comme directeur. Après la signature, par la Direction de l'Université et par celle de la Fédération, du protocole que nous avons préparé, on m'a offert le poste de directeur. Je l'ai accepté parce que ce premier contact avec les représentants des caisses populaires m'avait convaincu qu'une collaboration pouvait profiter à nos deux institutions.

Je ne cache pas que la première année a été difficile. Il s'agissait d'ouvrir toute grande sur le milieu coopératif une fenêtre jusque là tout juste entrouverte. Il fallait susciter l'intérêt des directeurs de départements, des professeurs et des chercheurs, bien établir notre mode de fonctionnement, favoriser l'éclosion des premiers projets. Tout cela a demandé de la conviction et de l'énergie.⁸

Ces efforts ne tardent pas à porter fruit. Le rythme de soumission des projets de recherche, d'abord assez lent, s'accélère rapidement et la « contagion » coopérative gagne plusieurs départements de l'Université. Dès décembre 1987, six projets de recherche sont en marche et trois candidats sont sélectionnés pour une bourse de la Chaire.⁹ Mais la partie n'est pas gagnée pour autant. Il importe encore de bien tracer (et de faire reconnaître!) la frontière entre la Chaire « réelle », à qui ses assises universitaires imposent un certain rythme lié aux exigences de la recherche, et une Chaire qui réagirait au quart de tour à des besoins exprimés par le mouvement coopératif.

L'un des premiers obstacles que nous avons dû surmonter a été de faire comprendre et accepter aux gens de caisses les mécanismes qui régissent la recherche universitaire.¹⁰

Les attentes étaient importantes, et nous n'avions évidemment pas les moyens de répondre à tous les besoins exprimés. Par exemple, un certain nombre de gens ont pensé que nous pouvions offrir des services similaires à ceux d'un bureau de consultants. Mais cela n'a pas été très long avant que l'on saisisse la nature exacte de notre mandat et comprenne que nous ne pouvions fournir simultanément des réponses à toutes les questions qui nous étaient posées. Il fallait choisir en fonction des ressources disponibles, se fixer des priorités de recherche, prendre le temps de bien évaluer l'impact de nos travaux.¹¹

Heureusement, note Mauro-F. Malservisi, cet obstacle sera vite levé. En fait, il s'estompe à mesure que représentants de l'UQAM et représentants de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec se côtoient autour de la table du comité d'orientation et échangent leurs points de vue :

En travaillant avec les membres du comité, nous avons appris à dire ce que nous pouvions faire et comment nous pouvions le faire. Et nous avons expliqué en quoi cette façon de faire différait de celle du secteur privé. Cela s'est passé de manière graduelle et harmonieuse.¹²

Parallèlement, la Chaire se fera mieux connaître du reste du milieu coopératif, elle nouera ses premiers partenariats et travaillera en complémentarité avec les autres organismes voués à l'avancement de la coopération. Cela contribuera à bien ancrer son *modus operandi*.

U n p o n t e n t r e l e m o n d e d e l a c o o p é r a t i o n e t l ' u n i v e r s i t é

Les fondateurs de la Chaire auraient pu concevoir un organisme hybride, partagé entre deux mondes, celui de l'Université et celui de la coopération, et ne se reconnaissant vraiment ni dans l'un ni dans l'autre. Ils ont su éviter le piège. Originale, la Chaire jette un «pont» entre les deux univers. Sur ce pont circulent (et s'entrecroisent, s'interpellent et s'enrichissent mutuellement), en flot continu, les approches théoriques des chercheurs universitaires et les préoccupations terrain des différents organismes voués à la coopération. Carrefour d'idées, la Chaire est un laboratoire où la pensée coopérative évolue au rythme de son époque et où l'on met au point des outils destinés à accroître la portée et l'efficacité de l'action coopérative. Dans une lettre adressée au directeur du département des sciences administratives de l'UQAM, le 16 février 1987, le recteur Claude Corbo a bien cerné ce qui fait l'originalité et la particularité de la Chaire. Il remarque que les caractéristiques de celle-ci ont en commun d'être «liées à la nature même» de l'entente conclue entre l'Université, la Fédération et la Fondation.

En effet, la Chaire «n'est pas d'abord un lieu de formation technique ou professionnelle pour l'administration des caisses»¹³, elle poursuit des objectifs sociaux, culturels et économiques très larges, en réponse à des préoccupations générales mais aussi spécifiques exprimées par la Fédération, les caisses et le mouvement coopératif. La Chaire engage l'Université dans son ensemble, plutôt qu'un département, une famille, un centre ou un laboratoire de recherche. Cet engagement global traduit la volonté des partenaires de l'Université. La Chaire n'est pas l'apanage de l'Université. Elle est définie comme une entreprise commune de la Fédération, de la Fondation et de l'UQAM. De même, les activités de la Chaire ne relèvent pas de l'Université seulement. Il appartient au comité (mixte) d'orientation d'établir et d'évaluer le plan de travail de la Chaire et d'orienter son action. Enfin, les activités de la Chaire font appel, par leur nature même, à la contribution de la large gamme des disciplines universitaires.

S t r u c t u r e e t f o n c t i o n n e m e n t

La Chaire fait partie de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. Pour l'aider à réaliser son mandat, le directeur peut compter sur deux comités : le comité d'orientation et le comité scientifique, dont les rôles sont complémentaires et indispensables.

L e c o m i t é d ' o r i e n t a t i o n

Depuis la création de la Chaire, ce comité n'a cessé d'y jouer un rôle central. Il sert à la fois d'interface entre l'Université et la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, et de guide pour l'orientation générale de la Chaire.

Il exerce également une surveillance sur les activités et s'assure de la meilleure utilisation possible des ressources financières.

Quand le comité d'orientation se réunit, il ne se contente pas de prendre acte des travaux de la Chaire! Nous discutons aussi des grandes questions qui confrontent le mouvement coopératif en général, le Mouvement Desjardins et même, parfois, une caisse populaire en particulier. Nous regardons ensemble ce qu'il est possible de faire. C'est très stimulant.¹⁴

Le comité scientifique

Formé de professeurs de disciplines différentes — et dont la notoriété dans leurs champs de recherche respectifs est solidement établie — le comité scientifique conseille le directeur sur la validité scientifique des projets de recherche. Son rôle consiste également à aider les chercheurs à préciser les objets de recherche et les méthodologies utilisées. Il est, en quelque sorte, le «chien de garde» de la rigueur scientifique.

> LE BILAN

Dix ans après sa fondation, la Chaire affiche une feuille de route impressionnante. Dans chacun de ses grands champs d'intervention que sont la recherche, l'enseignement, la diffusion des connaissances et les services à la communauté, elle a acquis ses lettres de créance. Ses chercheurs associés figurent sur la liste des conférenciers ou agissent à titre d'animateurs lors de nombreux colloques, congrès et événements majeurs dont les thèmes touchent l'avenir du mouvement coopératif, son organisation et l'amélioration de sa performance. Souvent même, ils en sont les instigateurs et les organisateurs. L'expertise de la Chaire est également sollicitée par divers centres universitaires et coopératifs d'ici et de l'extérieur du pays, notamment pour la mise au point de programmes destinés à former des coopérateurs, des gestionnaires de coopératives et des chercheurs en coopération.

Le rayonnement de la Chaire est, par conséquent, considérable. Il contribue à celui de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'à celui de tout le milieu québécois de la recherche.

La formation

L'époque où, à l'UQAM, les cours ayant trait au domaine coopératif se comptaient sur les doigts d'une seule main et ne restaient très souvent qu'une écriture dans un répertoire de cours, est bel et bien révolue! Aujourd'hui les activités de formation occupent plusieurs créneaux bien précis, elles s'adressent non seulement à des étudiants du niveau du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat, mais plusieurs d'entre elles sont destinées à des clientèles du mouvement coopératif et certaines visent même des clientèles hors Québec.

Ainsi une partie des activités d'enseignement universitaire a jusqu'ici porté sur l'élaboration de cours traitant de la coopération et sur l'introduction, dans les programmes existants, de cours axés sur ce thème. On a, entre autres, mis sur pied un cours de recherche en coopération qui s'adresse à des étudiants en fin de programme de baccalauréat, afin de leur permettre de scruter un aspect particulier de la coopération, d'acquérir une vue d'ensemble du mouvement coopératif au Québec ou de commencer à formuler un sujet de mémoire de maîtrise.



La Chaire a aussi aidé le département des sciences administratives à revoir ses cours sur les coopératives pour mieux les adapter à la nouvelle réalité du mouvement coopératif. ▶ D'autres activités prennent la forme de séminaires. Le séminaire sur la gestion des coopératives et des entreprises de l'économie sociale, offert aux étudiants du doctorat en administration à la session d'automne 1997, sous la responsabilité conjointe des professeurs Marie Bouchard et Albert Lejeune et auquel collabore aussi Marie-Claire Malo des HEC, est le dernier en date de la liste des activités de formation dont la mise en place résulte de l'existence de la Chaire. Ce séminaire veut faire comprendre aux étudiants parvenus à l'étape du doctorat, la spécificité organisationnelle et managériale des entreprises coopératives et d'économie sociale. ▶ La Chaire collabore également à la préparation et à l'animation d'activités de formation destinées à des clientèles outre les frontières. Son directeur a notamment donné des cours sur la gestion des coopératives aux étudiants du programme de maîtrise en gestion de projets de l'Université Senghor d'Alexandrie (Égypte) et aux étudiants de la maîtrise en administration des affaires de l'Université de Conakry en Guinée. ▶ Afin de susciter l'intérêt pour la coopération, la Chaire a accordé une trentaine de bourses à des étudiantes et étudiants de plusieurs champs disciplinaires : administration, histoire, sociologie, économie, communication, éducation. Certains de ces boursiers ont, par la suite, poursuivi des travaux de recherche dans le domaine de la coopération, parfois au sein d'équipes dirigées par des chercheurs associés à la Chaire, d'autres ont trouvé des emplois au sein du mouvement coopératif en particulier dans diverses composantes de Desjardins.

La Chaire a aussi mis sur pied des activités de stages, ou contribué à leur organisation. Elle a balisé l'itinéraire d'étudiants africains, français et vietnamiens¹⁵ intéressés par le fonctionnement des coopératives du Québec, notamment les coopératives d'épargne et de crédit. Dans ce cadre, plusieurs caisses populaires¹⁶ ont accueilli des stagiaires en provenance de pays d'Afrique et les ont pilotés dans une série de rencontres au sein du Mouvement Desjardins. ▶ Le bilan de ces stages apparaît extrêmement positif. Plusieurs « anciens » animent aujourd'hui des projets de mise en place de coopératives ou d'activités de formation à la coopération dans leur pays. La Chaire a aussi été la cheville ouvrière d'un Projet d'études internationales sur les coopératives d'Europe qui a conduit un groupe d'une quinzaine d'étudiants du module d'administration de l'UQAM à visiter une trentaine de coopératives des secteurs de l'agriculture, de l'épargne et du crédit et du travail en France, en Italie et en Espagne. ▶ En matière de formation sur mesure, la Chaire compte plusieurs réalisations à son crédit. On peut citer à titre d'exemple, le programme de formation d'appoint en administration destiné aux gestionnaires des caisses qui a été élaboré avec la collaboration du service de la Formation de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, le cours sur l'étude du marché et la relation avec les membres, toujours pour les gestionnaires des caisses populaires affiliées à la Fédération et l'atelier de formation sur le démarrage d'une coopérative de travailleurs.

L a r e c h e r c h e

La Chaire s'est méritée une réputation d'excellence par la qualité de ses travaux de recherche. Le pionnier de la recherche coopérative à l'UQAM, le professeur Benoît Lévesque, demeure fidèle au poste et figure parmi les chefs de file dans ce domaine, mais il se retrouve aujourd'hui en bonne et nombreuse compagnie! En effet, la Chaire compte maintenant une quinzaine de chercheurs associés et d'ici la fin de l'année 1997, la liste des travaux réalisés comportera une centaine de titres.

Un examen détaillé des thématiques de recherche permet de les regrouper en cinq grandes catégories en lien étroit avec les priorités dégagées à partir des discussions intervenues au sein du comité d'orientation de la Chaire et en lien aussi avec l'observation des enjeux qui préoccupent le mouvement coopératif. Certains de ces travaux s'intéressent au rôle, à l'action et à l'avenir du mouvement coopératif, dans un univers économique où la notion de profit joue un rôle moteur. C'est le cas, entre autres, des recherches de Marcel Roy, qui effectue une analyse bidimensionnelle de la différence d'objectifs entre les entreprises capitalistes et les coopératives (cahier 53), il scrute aussi un cadre conceptuel nouveau pour cerner le lien entre les principes et les pratiques en matière d'engagement des coopératives envers la communauté (cahier 78) et de Tahar Mansour, qui aborde la question de l'existence des coopératives dans le système capitaliste (cahier 14).

D'autres permettent de mieux comprendre les conditions d'émergence et l'évolution du mouvement coopératif. Par exemple, dans son étude «Les coopératives au Québec : deux projets pour une société distincte» (cahier 35), Benoît Lévesque définit les «nouvelles» et les «anciennes» coopératives et il en évalue l'importance économique respective. De son côté, Yvan Comeau dans «L'éducation coopérative au Québec» (cahier 55), traite de l'évolution de la notion d'éducation coopérative et évalue diverses pratiques éducatives. Cette dernière étude a permis de mieux cerner les principaux enjeux actuels de l'éducation coopérative et souligné la nécessité d'accroître l'intercoopération et de faire de la recherche évaluative.

Une cinquantaine d'études et d'analyses s'intéressent au Mouvement des caisses populaires Desjardins. Certaines d'entre elles sont à portée historique; d'autres s'efforcent de déterminer comment les caisses peuvent demeurer des entreprises de pointe dans le secteur hautement compétitif des institutions financières, sans renoncer à leurs valeurs de démocratie et de participation. La mise au point d'outils destinés à améliorer la performance des caisses fait également l'objet de travaux de recherche, de nature plus technique.

Les chercheurs se sont notamment penchés sur la rentabilité des caisses (ex : Raymond Théoret, cahier 18) et sur leur capitalisation (Raymond Théoret et Jean-Marc Thuotte, cahier 73; Daniel Lavoie, cahier 12). Ils ont étudié les interrelations entre le développement des technologies de l'information et l'évolution de l'idéologie coopérative à l'intérieur du Mouvement Desjardins (Gaëtan Tremblay et Michel Beauchamp, cahiers 16 et 28; Ghislain Lévesque et Ginette Sheehy, cahier 20). Dans le cadre des théories du développement endogène, ils ont fait ressortir le potentiel des caisses populaires dans le développement régional de l'emploi (Anne Beaulieu et Diane Bellemare, cahier 34). Ils ont interviewé des gestionnaires de caisses et proposé un modèle de planification stratégique (Ghislain Lévesque et Ginette Sheehy, cahier 34). Ils ont aussi analysé l'effet réseau de diversification du risque dans les onze fédérations et la Confédération (Michel Bergeron et Denis Martel, cahier 39). Des hypothèses explicatives de la différence du niveau de services à la collectivité dans les caisses ont été avancées (Marcel Roy, cahier 83).

À partir de données documentaires et d'entrevues avec des personnes clés, les chercheurs de la Chaire ont brossé le portrait d'un «nouveau Desjardins à l'ère de la globalisation» et tiré de grandes conclusions qui portent, notamment, sur l'équilibre entre le volet coopératif et le volet institutionnel et sur l'équilibre entre le développement national de Desjardins et son développement international (Benoît Lévesque et Marie-Claire Malo, cahier 67). Ils ont aussi suivi les traces d'un Mouvement Desjardins engagé dans la coopération internationale (Danièle Ricard, cahier 59; Mauro-F. Malservisi, cahier 76; Mauro-F. Malservisi et Max Tereraho, cahiers 77 et 89) pour déterminer la nature et les effets de cet engagement. Enfin, ils ont scruté les stratégies de communication des caisses (Michel Beauchamp, cahier 61; Anne Rhéaume et Michel Beauchamp, cahier 56).

Selon le directeur de la Chaire, l'impact de ces recherches ne se limite pas à leur seule application pratique dans le travail des dirigeants et du personnel des caisses.

► *Ces recherches servent à l'avancement du Mouvement Desjardins et du mouvement coopératif en général, mais ce ne sont pas là leurs seules retombées positives. En allant sur le terrain, en parlant avec les gens des caisses, avec des coopérateurs de tous les milieux, les chercheurs ont acquis une meilleure connaissance des besoins et des diverses façons de faire. Cela leur a permis d'améliorer leur enseignement, de mieux cerner leur objet de recherche et, dans certains cas, de développer des champs de spécialité.*

Également, la Chaire a mis en relations des universitaires et des gestionnaires du milieu coopératif préoccupés par des problématiques communes. On peut mentionner, entre autres, les travaux réalisés par des professeurs du département des sciences de la gestion, en collaboration avec des responsables de la FMO et de la Confédération. Par exemple, le professeur Michel Grant en collaboration avec M. Jacques Dignard a effectué une étude sur l'implantation et le suivi des nouvelles stratégies de gestion des ressources humaines dans les caisses populaires. Raymond Théoret, un autre chercheur associé de la Chaire, a formé un tandem avec M. Jean-Yves Proteau pour réaliser une étude sur les taux d'intérêt, il a aussi étudié l'évolution de la marge bénéficiaire avec M. Luc Robitaille. De son côté, le professeur Michel Y. Bergeron a pu compter sur la collaboration de M. Michel Goulet de la Confédération, pour mener une étude sur la mesure du risque systématique des caisses populaires.¹⁷

D'autres secteurs du mouvement coopératif ont retenu l'attention des chercheurs de la Chaire. Il s'agit entre autres, des coopératives de santé (Jean-Pierre Girard, cahiers 74 et 81, Yvan Comeau et Jean-Pierre Girard, cahier 86) et des coopératives de travail (Yvan Comeau, cahiers 64 et 65; Yvan Comeau, Raymonde Bourque et Yves Vaillancourt, cahier 68; Yvan Comeau et Benoît Lévesque, cahier 72); l'expérience de coopératives jeunesse de services a aussi fait l'objet de deux cahiers; (Louis Favreau et Benoît Lévesque, cahier 36, Marie Bouchard et Jean-Marc Fontan, cahier 82). Enfin, des outils ont été mis au point par la Chaire à l'intention des chercheurs engagés dans le domaine de la coopération, afin de faciliter leur démarche. Par exemple, un guide de recherche sur la coopération répertorie les principaux centres de documentation et d'archives au Québec (Paul-André Lévesque, cahier 1) et une étude propose une revue des principaux travaux de recherche sur l'éducation coopérative et l'éducation à l'économie sociale menés au Québec (Yvan Comeau, cahier 82).

Pour être accepté par la Chaire, un projet de recherche doit s'effectuer sous la direction d'un professeur de l'UQAM, mais des chercheurs provenant des autres universités peuvent s'associer à sa réalisation. Des partenariats très fertiles, parfois de longue durée, ont ainsi été créés avec des chercheurs de l'Université Laval, de l'École des hautes études commerciales, de l'Université du Québec à Hull, de l'Université du Québec à Chicoutimi, de la Télé-Université et de l'Université de Sherbrooke. Sur les plans national et international, la Chaire s'est engagée dans des projets avec des chercheurs de la Chaire d'Études coopératives de l'Université de Moncton, du Centre for the Study of Co-operatives de l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon, de l'Université de Nantes et du Centre d'étude de l'emploi de Paris ainsi qu'avec des collègues de l'Université de Conakry; des contacts ont aussi été établis avec plusieurs centres, dont le Centro di Recherche sulla Cooperazione de l'Università Cattolica del Sacro Cuore de Milan et l'Istituto Italiano di studi cooperativi Luigi Luzzatti.



La diffusion des connaissances et l'implication dans le milieu

Prolifique aux chapitres de la formation et de la recherche, la Chaire ne l'est pas moins en ce qui concerne la diffusion des connaissances. Pour faire connaître les résultats de ses travaux, elle a recours à un très large éventail de moyens : la publication de cahiers de recherche; la participation à divers événements, assemblées annuelles, colloques et séminaires de travail et de sensibilisation; l'organisation des journées d'animation et de sensibilisation à la coopération à l'UQAM; l'organisation des Conférences Guy-Bernier; la publication d'articles dans des revues spécialisées (plus de 40 articles ont ainsi été publiés dans une dizaine de revues); les communications dans divers forums scientifiques ou de vulgarisation et l'élaboration et la mise à jour régulière d'un site Web sur Internet. ▶ Au fil de ses très nombreuses activités, la Chaire a tissé un vaste réseau de partenariat avec l'ensemble du mouvement coopératif, ainsi qu'avec des chercheurs de plusieurs institutions universitaires et coopératives, au Québec et ailleurs dans le monde. La Chaire est membre du Conseil de la coopération du Québec et du CIRIEC et fait partie de divers conseils, comités et groupes de travail. Au sein de ce réseau, elle contribue à édifier un mouvement coopératif plus fort et encore plus solidaire, à susciter des vocations de chercheurs et à sensibiliser les établissements universitaires à la réalité coopérative.

> LES COULEURS DE L'AVENIR

Ni le comité d'orientation de la Chaire, ni ses chercheurs associés n'entendent s'arrêter en si bonne voie. De nouveaux chantiers de recherche sont, soit en plein développement, soit à l'étape de la gestation ou de la réflexion préliminaire.

Dans la foulée du Sommet sur l'éducation coopérative de novembre 1993, le programme de recherche qui a déjà exploré diverses avenues et donné lieu à la production de plusieurs cahiers de recherche, se poursuivra au cours des deux prochaines années. L'hypothèse générale de recherche qui est maintenant retenue par les chercheurs, est à l'effet que l'adhésion aux valeurs coopératives (la solidarité, l'engagement personnel, la démocratie, l'équité, l'autonomie et la liberté, la primauté des personnes sur le capital) se développe dans des apprentissages non intentionnels, c'est-à-dire dans les interactions quotidiennes. Les sociétaires adhèrent à ces valeurs lorsqu'elles représentent une solution pratique et viable à différents besoins. L'adhésion aux valeurs coopératives résulterait ainsi d'une réaction stratégique contextualisée et basée sur une analyse de la coopération analogue à celle d'une analyse coûts et bénéfices, jugée plus avantageuse et moins coûteuse à tous les niveaux (temps, argent, etc.) que d'autres types de solutions.

Les changements liés à la rationalisation des services publics de santé, au virage ambulatoire, au vieillissement de la population ainsi que la question de l'accès à des services de santé de qualité accaparent de plus en plus l'attention des chercheurs de la Chaire et ont conduit à faire des coopératives de santé un nouveau chantier de recherche. S'appuyant sur les travaux déjà entrepris depuis quelques mois et sur des premières constatations fort stimulantes, une équipe de recherche regroupant des chercheurs de la Chaire, des collègues de l'Université Laval, de l'Université de Moncton et de l'Université de la Saskatchewan, a été constituée pour étudier l'efficacité des formes organisationnelles des entreprises communautaires et coopératives de santé au Canada. Afin de soulager l'effort financier de la Chaire pour réaliser ce projet, une demande de subvention a été déposée au Programme national de recherche et de développement en matière de santé PNRDS. D'autres bailleurs de fonds seront aussi sollicités pour le financement de cette recherche et ses extensions.



Dans le futur, lorsque les sujets de recherche s'y prêteront, la Chaire se propose d'utiliser de plus en plus l'approche expérimentée dans le cas présent et qui consiste à accorder du financement pour préparer la formulation d'un projet pour le présenter ensuite à des organismes subventionnaires externes. La coopération du travail s'inscrit également parmi les avenues que la Chaire a entrepris d'explorer plus à fond. Il s'agit d'une recombinée du Sommet sur la coopération du travail où la Chaire avait promis d'investir dans des travaux de recherche afin d'aider ce secteur à se développer. Dans la foulée de cet engagement, la Chaire participe à une recherche action qui s'intéresse à l'émergence et à la consolidation des coopératives de travail comme outil de développement en milieu urbain. Ce projet réunit des universitaires et des praticiens de plusieurs institutions universitaires et organismes du milieu : le LAREPPS du département de travail social de l'UQAM, le département de travail social de l'Université de Sherbrooke, l'IRECUS, le Carrefour coopératif et le RQCCCT.

Du côté des caisses, trois avenues de recherche sont ciblées pour l'avenir immédiat. Premièrement, la Chaire continuera à offrir son appui aux caisses désireuses de tracer leur parcours historique. Ce volet de recherche s'adresse surtout mais non exclusivement cependant aux caisses qui approchent ou ont dépassé leur cinquantième anniversaire de fondation. Dans un deuxième chantier, la formulation d'un « concept de développement coopératif » est à l'ordre du jour. À cet égard, un projet se propose d'élaborer des indicateurs pouvant servir à mesurer le degré d'amélioration du développement coopératif des caisses Desjardins. S'appuyant sur l'idée que les résultats « sociaux » d'une organisation coopérative découlent aussi bien, sinon plus, des activités commerciales que des activités dites « sociales », la formulation d'indicateurs de « développement coopératif » permettrait de proposer un modèle de bilan social qui donne une image plus adéquate de la contribution économique et sociale des caisses au développement local et national. Un troisième chantier de recherche porte sur la vie démocratique dans la caisse. Ici, c'est la participation des membres à la gestion de la caisse ainsi que la structure organisationnelle et la démarche opérationnelle qui sont les points de mire. Il s'agit de confronter la gestion démocratique avec l'efficacité de réalisation des missions de la caisse dans un environnement où la concurrence des autres producteurs de services financiers est une contrainte incontournable.

Une priorité : assurer la pérennité de la Chaire

Pour réaliser ses projets et pour en concevoir d'autres, pour répondre aux nombreuses demandes en provenance du milieu, la Chaire doit régler une épineuse question : celle de son financement à long terme.

Pour son directeur, cette question de la disponibilité de ressources financières pèse comme une épée de Damoclès sur tout projet dont l'horizon dépasse les deux ou trois ans :

La pérennité de la Chaire constitue une préoccupation majeure. Il est indispensable, pour assurer cette pérennité, que la Chaire continue d'occuper un lieu physique en milieu universitaire, d'où elle puisse rayonner. Pour cela, elle doit en avoir les moyens. Or, nous existons grâce à un don et à court ou moyen terme, dépendons de son renouvellement. Cela fragilise notre position.¹⁸



Pour repousser la ligne d'horizon et permettre à la Chaire de s'engager dans des projets qui exigent un investissement à long terme, le comité d'orientation a décidé de donner son aval à une idée du directeur de la Chaire. En juin 1993, on procédait à la création d'un fonds de développement, dans le cadre du volet interne de la campagne de levée de fonds de la Fondation de l'UQAM :

Il me semble que parmi les priorités pour les prochaines années, la première consiste à développer des activités dont les retombées contribuent au financement de la Chaire. Depuis la création du fonds, nous y versons les surplus réalisés suite à certaines de nos sessions de formation.¹⁹

Certes, il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Ce n'est pas demain que la Chaire pourra compter sur cette source pour financer l'essentiel de ses activités, reconnaît volontiers son directeur. Et cela ne sera pas non plus d'ici la fin de la décennie. Mais Mauro-F. Malservisi est optimiste : «Je ne pense pas que nous parviendrons à nous autofinancer d'ici la fin de mon mandat, mais nous serons sur la bonne voie », dit celui que le comité d'orientation a reconduit dans ses fonctions de directeur de la Chaire depuis 1987 et qui en présidera les destinées jusqu'en l'an 2 000. ▶ Conférencier invité dans le cadre de la 2^{ième} Conférence Guy-Bernier en 1991, Michel Belley posait une question fondamentale : «La formule coopérative subsistera-t-elle en l'an 2000?²⁰» Selon lui, la réponse tient tout entière dans la capacité du mouvement coopératif de relever avec célérité trois défis majeurs : assurer le renouvellement de son discours; mettre en valeur ses forces stratégiques intrinsèques; affirmer la souveraineté organisationnelle des coopératives. Pour l'aider à y parvenir, le mouvement coopératif peut compter sur la Chaire de coopération Guy-Bernier de l'UQAM.

LES COMITÉS DE LA CHAIRE

MEMBRES DU COMITÉ
PROVISOIRE QUI A PRÉSIDÉ
À LA MISE SUR PIED DE
LA CHAIRE

REPRÉSENTANTS DE LA FÉDÉRATION
DES CAISSES POPULAIRES
DESJARDINS DE MONTRÉAL ET
DE L'OUEST-DU-QUÉBEC

Yvon Roberge
Yvan Guérin
Gaétan Couture
Léo Beaudoin

REPRÉSENTANTS DE L'UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Mauro-F. Malservisi
Réjean Belzile
Pierre Brossard

REPRÉSENTANT DE LA FONDATION
DE L'UQAM:

Marcel-Aimé Gagnon

MEMBRES DU COMITÉ
D'ORIENTATION DEPUIS LA
CRÉATION DE LA CHAIRE

POUR LA FÉDÉRATION DES
CAISSES POPULAIRES DESJARDINS
DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST-
DU-QUÉBEC :

Léo Beaudoin
Gérard Chabot*
Gaétan Couture
Louise Dostie*
Yvan Guérin
Christine Marchildon
François Morin
Yvon Roberge
Pierre Tardif*
Yves Tétreault*

POUR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À MONTRÉAL :

Réjean Belzile*
Guy Berthiaume
Pierre Brossard
Gil Desautels*
Gilbert Dionne
Aimé Gagnon
Mauro-F. Malservisi
Pierre Parent

MEMBRES DU COMITÉ
SCIENTIFIQUE DEPUIS LA
CRÉATION DE LA CHAIRE

Marie Bouchard,
sciences administratives*
Albert Desbiens, histoire*
Mihaela Firsirotu, sciences
administratives
Pierre Lefebvre, sciences
économiques
Albert Lejeune, sciences
administratives*
Benoît Lévesque, sociologie*
Paul-André Linteau, histoire
Mauro-F. Malservisi, CGB*
Réjean Mathieu, travail social*
Ahmed Naciri, sciences
comptables

* En poste au 1^{er} janvier 1997

PROFESSEURS AYANT PARTICIPÉ À DES
ACTIVITÉS DE LA CHAIRE À TITRE DE
CHERCHEUR, DE FORMATEUR, DE
CONFÉRENCIER, D'EXPERT

Alain Albert, UQAH
Steve Ambler, sciences
économiques
Michel Beauchamp, Université
Laval
Alain Beaufrils, UQAH
Diane Bellemare, sciences
administratives
Michel Belley, UQAC
Réjean Belzile, sciences
comptables
Michel Y. Bergeron, sciences
administratives
Marie Bouchard, sciences
administratives
André Charette, sciences
administratives
Pierre Colletterte, UQAH
Yvan Comeau, Université Laval
Claude Corbo, sciences politiques
Paul Dell Aniello, sciences
administratives

Albert Desbiens, histoire
Jean Ducharme, sciences
administratives
Yvon Fauvel, sciences
économiques
Louis Favreau, UQAH
Jean-Marie Fecteau, histoire
Pierre Filiatrault, sciences
administratives
Mihaela Firsirotu, sciences
administratives
Jean-Marc Fontan, sociologie
Jean-Claude Forcuit, sciences
administratives
Guy Goulet, sciences comptables
Michel Grant, sciences
administratives
André Jacob, travail social
Carole Lafond Lavallée,
sciences comptables
Simon Lalancette, sciences
administratives

Alain Lapointe, sciences
administratives
Émile Lavallée, sciences
comptables
Pierre Lefebvre, sciences
économiques
Albert Lejeune, sciences
administratives
Benoît Lévesque, sociologie
Ghislain Lévesque, informatique
Paul-André Linteau, histoire.
Marcel Lizée, sciences
administratives
Marie-Claire Malo, HEC
Mauro-F. Malservisi, sciences
économiques
Denis Martel, UQAC
Réjean Mathieu, travail social
Pierre Mévellec, Université
de Nantes
Ahmed Naciri, sciences
comptables

Tho-Hau, Nguyen, mathématiques
et informatique
Jean-Paul Paquin, UQAH
Alain Paquet, sciences
économiques
Jean Perrien, sciences
administratives
Danièle Ricard, sciences
administratives
Gilles St-Amant, sciences
administratives
Yvan Tellier, sciences
administratives
Laurent Thévenot, Centre de
l'emploi, Paris
Gaëtan Tremblay, communications
Yves Vaillancourt, travail social
André Wissler, Centre de
l'emploi, Paris

PERSONNEL DE LA CHAIRE

Anne-Marie Bhéreur, secrétaire
de direction
Jean-Pierre Girard, professionnel
de recherche
Mauro-F. Malservisi, directeur
Marcel Roy, professionnel de
recherche

BOURSIERS ET BOURSIÈRES DE
LA CHAIRE 1987-1997

Emmanuelle Avon, sociologie
Jorge Barantes, administration
Louis-Philippe Beaudin, gestion
de projet
Richard Beaupré, administration
Patrice Bellego, administration
Yassir Berbiche, administration
Hélène Boidin, administration
Guy Boisclair, administration

Ginette Carré, gestion de projet
Frank Coggins, administration
Hélène Crépin, administration
Pierre Dansereau, administration
Yves-Charles De Kerstrat,
sociologie
Lucie Desrochers, économie
Anne-Valéry Dommanget,
administration
Anny Fortier, administration
Geneviève Gabriel, administration
Nicole Giroux, administration

Denis Martel, administration
Martin Montpetit, administration
Jocelyne Ménard, administration
Claire Montplaisir, éducation
Jean Poirier, histoire
Michel Séguin, économie
Nicole Therrien, communications
Jean-Marc Thuotte,
administration
Lucie Vaillancourt, administration
Clément Wonou, gestion de projet
Dofèreta Yéo, administration

QUELQUES DATES À RETENIR DANS
L'HISTOIRE DE LA CHAIRE DE COOPÉRA-
TION GUY-BERNIER DE L'UNIVERSITÉ DU
QUÉBEC À MONTRÉAL ²¹

- Automne 1986** Le conseil d'administration de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec ratifie une résolution de son comité exécutif pour la création d'une Chaire de coopération.
- 27 janvier 1987** Signature de l'entente qui va conduire à la création de la Chaire, entre la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, l'Université du Québec à Montréal et la Fondation de l'UQAM.
- Juin 1987** Démarrage officiel des travaux de la Chaire.
- 16 mai 1988** La Chaire est l'hôte et l'organisatrice, dans le cadre de l'ACFAS, du colloque « L'entreprise coopérative face à la croissance ». Par la suite, elle sera étroitement associée à l'organisation de ce colloque annuel et ses chercheurs y présenteront les résultats de leurs travaux.
- 16 octobre 1988** Première Conférence Guy-Bernier. Le conférencier invité est M. Claude Béland, président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins. Le titre de sa conférence : « La coopération, un projet de société ».
- Janvier 1989** Le cours de recherche en coopération accueille son premier contingent d'étudiants.

QUELQUES DATES À RETENIR DANS
L'HISTOIRE DE LA CHAIRE DE COOPÉRA-
TION GUY-BERNIER DE L'UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC À MONTRÉAL²¹ (SUITE)

18 octobre 1989 Durant la Semaine Desjardins, la Chaire devient officiellement
Chaire de coopération Guy-Bernier de l'UQAM.

1 au 3 mai 1992 La Chaire participe aux États généraux de la coopération à Saint-Hyacinthe.

Mars 1992 Benoît Lévesque siège à titre d'observateur au CCQ, il représente la Chaire.

Juin 1992 Premier contingent de cinq stagiaires africains provenant de l'Université Senghor d'Alexandrie.

Juin 1993 Mise sur pied du Fonds de développement de la Chaire de coopération Guy-Bernier.

Novembre 1993 Sommet sur l'éducation coopérative tenu à l'UQAM. La Chaire participe au comité organisateur,
au comité du contenu et au groupe de travail sur les institutions d'enseignement. Lancement d'un
répertoire de l'éducation coopérative au Québec.

Décembre 1993 Le DSA décide de consacrer un poste de professeur au champ des études coopératives.

Mai 1994 La Chaire est l'hôte et l'organisatrice, dans le cadre de l'ACFAS, du colloque « Limites et potentialités
du modèle coopératif : Faut-il changer de modèle? ».

Juin 1994 Projet d'études internationales : Les coopératives d'Europe.

Encadré par le personnel de la Chaire, un groupe de 14 étudiantes et étudiants visitent une
trentaine de coopératives dans les secteurs financier, de l'agro-alimentaire et du travail en
France, Espagne et Italie.

Octobre 1994 Conférence de M. Jocelyn Proteau dans le cadre de l'activité publique des étudiants du PEI :
Les coopératives d'Europe. Les transformations de l'économie, un défi pour la coopération.

Printemps 1996 Colloque à l'UQAM « Desjardins une entreprise et un mouvement ». La Chaire est à l'origine de l'idée
et participe au comité organisateur.

Septembre 1996 La Chaire est l'hôte du Sommet sur la coopération du travail.

13 février 1997 Cérémonie officielle de la remise de la contribution financière de 500 000\$ de la Fédération
des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec et des autres membres du
Mouvement Desjardins pour le financement des activités de la Chaire jusqu'en l'an 2000.

**COOPÉRATIVES, CAISSES DESJARDINS
ET ORGANISMES COOPÉRATIFS AYANT
COLLABORÉ AVEC LA CHAIRE POUR LA
RÉALISATION DES SES ACTIVITÉS**

O R G A N I S M E S E T C O O P É R A T I V E S - Agropur

- Alliance Coopérative Internationale **ACI** - Caisse centrale Desjardins - Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives **CIRIEC** - Confédération européenne des coopératives de production et de travail associé des coopératives sociales et des entreprises participatives **CECOPAISBL** - Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec - Confédération québécoise des coopératives d'habitation **CQCH** - Conseil acadien de la coopération **CAC** - Conseil canadien de la coopération **CCC**
- Conseil de la coopération du Québec **CCQ** - Coop UQAM - Coopérative Atlantique - Coopérative de développement régional de Montréal **CDR** - Coopérative de développement régional, région de Québec **CDR** - Coopérative de recherche et de conseil **ORION**
- Coopérative fédérée de Québec - Développement international Desjardins **DID** - Direction des coopératives, Ministère de l'industrie, du commerce, de la science et de la technologie **MICST** - Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec
- Fédération des coopératives d'habitation de l'Île de Montréal **FECHIM** - Fédération des coopératives d'habitation montréalaises **FECHAM** - Fédération des coopératives du Nouveau-Québec - Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire - Fédération québécoise des coopératives de travail **FQCT** - Fiducie Desjardins - Fondation Desjardins - Regroupement québécois des coopératrices et coopérateurs du travail **RQCCT** - Secrétariat aux coopératives, Gouvernement du Canada - Société de coopération pour le développement international **SOCODEVI** - Société de développement industriel **SDI** - **SSQ** Mutuelle de gestion
- C A I S S E S** - Caisse populaire Beloeil - Caisse populaire Cartierville - Caisse populaire Côte-des-Neiges
- Caisse populaire Desjardins de la Maison de Radio-Canada - Caisse populaire Desjardins Notre-Dame-du-Foyer - Caisse populaire Desjardins Notre-Dame-des-Victoires - Caisse populaire Desjardins de St-Rémi - Caisse populaire Domaine St-Sulpice
- Caisse populaire Fatima de Longueuil - Caisse populaire Henri-Bourassa - Caisse populaire Kiamika - Caisse populaire Notre-Dame de Bellerive - Caisse populaire Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement - Caisse populaire St-Alphonse d'Youville
- Caisse populaire Ste-Angèle-de-Mérici - Caisse populaire St-Eustache - Caisse populaire Ste-Jeanne-D'Arc de Montréal
- Caisse populaire St-Jérôme - Caisse populaire St-Louis de France - Caisse populaire St-Pierre-Apôtre

P H O T O S

► 1- Stagiaires de la Chaire lors d'une rencontre à la caisse populaire Desjardins Notre-Dame-des-Victoires, mai 1993.
► 2- Remise des bourses de la Chaire de coopération Guy-Bernier, novembre 1995. ► 3- Conférence de M. Jocelyn Proteau lors de l'événement du P.E.I. « Les coopératives d'Europe », octobre 1994. ► 4- Séminaire sur les logiques d'action dans les coopératives d'épargne et de crédit présenté par Laurent Thévenot et André Wissler du Centre d'études de l'emploi de Paris, octobre 1990. ► 5- Sommet sur la coopération du travail, septembre 1996. ► 6- Cinquantième anniversaire de la caisse populaire Desjardins Notre-Dame-du-Foyer, 1995. ► 7- Deuxième conférence de Guy Bernier.

N O T E S

D E B A S D E P A G E

► 1- Extrait du protocole d'entente entre la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec et l'Université du Québec à Montréal et la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, 27 janvier 1987. ► 2- Coopératives du Québec, données statistiques 1995, Direction générale des coopératives, ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, Québec 1997. Le Mouvement des caisses Desjardins, 1996, Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, Lévis, 1996. ► 3- Malservisi, Mauro-F. La Chaire de coopération Guy-Bernier : une expérience de collaboration et de partenariat entre la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec et l'Université du Québec à Montréal, Université du Québec à Montréal, 1993. ► 4- Idem. 5- Idem. 6- Idem. 7- Idem. ► 8- Mauro-F. Malservisi. Entrevue accordée à l'auteure de ce document. ► 9- Ces trois premiers boursiers de la Chaire sont : Nicole Giroux (thèse de doctorat en administration), Pierre Dansereau (mémoire de maîtrise en administration) et Jean Poirier (mémoire de maîtrise en histoire). ► 10- Savard, Jean. « La Chaire de coopération Guy-Bernier de l'UQAM joue un important rôle d'éclairer ». Revue Ma Caisse, avril 1991. ► 11- Mauro Malsevisi. Entrevue accordée à l'auteure de ce document. ► 12- Idem. ► 13- Extrait de la lettre du recteur Claude Corbo. ► 14- Entrevue accordée par Mauro-F. Malservisi à l'auteure de ce document. ► 15- Ces stagiaires provenaient du Mali, du Tchad, de la Tunisie, de la Côte-d'Ivoire, du Bénin, du Burkina Faso, de l'Algérie, du Zaïre, du Maroc, du Cameroun, du Sénégal, de la Mauritanie, du Togo, du Niger, de la France et du Viêtnam. ► 16- Plusieurs caisses ont d'ailleurs collaboré à divers travaux de formation et de recherche parrainés par la Chaire. On trouvera en annexe la liste de ces caisses ainsi que la liste des diverses coopératives ayant rendu des services similaires. ► 17- Entrevue accordée par Mauro-F. Malservisi à l'auteure de ce document. ► 18- Idem. ► 19- Idem. ► 20- Belley, Michel. « La coopération de l'an 2000? ». Cahier no 32 de la Chaire de coopération Guy-Bernier de l'UQAM, 1991. ► 21- Cette liste n'est pas exhaustive. Elle donne seulement une idée de l'ampleur de l'engagement de la Chaire.

CRÉÉE LE 27 JANVIER 1987
 GRÂCE À UN DON DE LA FÉDÉRATION
 DES CAISSES POPULAIRES
 DES JARDINS DE MONTRÉAL ET DE
 L'OUEST-QUÉBEC, LA CHAIRE DE
 COOPÉRATION DE L'UQAM PORTERA
 DORENAVANT LE NOM DE CHAIRE DE
 COOPÉRATION GUY-BERNIER, EN
 HOMMAGE À CE COOPÉRATEUR ENGAGÉ.

1987-1997



LA CHAIRE
 DE COOPÉRATION
 GUY-BERNIER
 DE L'UQAM